



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

décorations

Question écrite n° 5938

Texte de la question

M. Alain Bocquet demande à M. le ministre de la défense s'il existe une distinction militaire pouvant bénéficier aux anciens appelés ayant servi la France hors de la métropole, notamment dans le cadre de missions prolongées dans les départements ou territoires d'outre-mer.

Texte de la réponse

Il n'existe pas de décoration spécifique permettant d'honorer le personnel servant ou ayant servi dans les départements et territoires d'outre-mer. En effet, la médaille d'outre-mer n'a pas vocation à récompenser le personnel oeuvrant ou ayant oeuvré sur un territoire national, à l'exception de la Guyane, territoire dans lequel les séjours ouvrent droit à l'attribution de cette distinction, en raison des conditions climatiques particulièrement difficiles de cette région. Pour autant, les anciens appelés volontaires pour un service long outre-mer ont pu se voir attribuer la médaille de la défense nationale, destinée à récompenser les services particulièrement honorables rendus par les militaires sous les drapeaux, à l'occasion de leur participation à des activités opérationnelles ou de préparation opérationnelle des armées, notamment les manoeuvres, exercices, services en campagne, ainsi que les interventions au profit des populations. Ils ont également pu bénéficier du dispositif de récompenses en vigueur (lettres de félicitations, témoignages de satisfaction, citations sans croix), qui permet d'honorer tous les militaires ayant oeuvré au profit du ministère de la défense et qui se sont signalés par leur comportement exceptionnel ou ont acquis des mérites particuliers. Enfin, le décret n° 200741 du 9 mai 2007 a créé une barrette « missions extérieures » sur la croix du combattant volontaire (CCV). La CCV avec barrette « missions extérieures » n'est pas destinée à honorer l'ensemble des appelés ayant servi hors de métropole, mais spécifiquement les appelés de la quatrième génération du feu qui se sont portés volontaires pour participer à une ou plusieurs opérations extérieures.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5938

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5900

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 8023